



LA MONTAGNE EN MOUVEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Plus rien ne justifie la fermeture complète des domaines skiabiles français

**5 janvier 2021 – L'heure n'est plus à l'hésitation ni aux approximations permanentes, mais bien à l'action et à la prise de décision. A moins de 48 heures de la date annoncée du 7 janvier par le gouvernement pour une ouverture des domaines skiabiles des stations de ski, Domaines Skiabiles de France déplore le mutisme du gouvernement et propose que les premières autorisations d'ouverture soient données dès maintenant suivant la situation sanitaire de chaque département. A 4 semaines des vacances de février, l'enjeu est majeur pour remettre en route les stations, privées de 80% d'activité à Noël. Domaines Skiabiles de France souhaite montrer par l'exemple que les protocoles sanitaires mis en place sont efficaces et que le ski n'est pas une activité à risque.**

La fin des vacances scolaires a ouvert une période qui ne peut plus être considérée comme « à risque » par le gouvernement. En cette basse saison, toutes les études montrent que les vacanciers seront principalement des habitants des départements limitrophes. Enfin, dans la plupart des départements de montagne, les taux d'hospitalisation et la circulation du virus sont à des niveaux compatibles avec l'ouverture des domaines skiabiles. Afin d'évaluer l'efficacité des protocoles, Domaines Skiabiles de France propose au gouvernement que ces ouvertures soient accompagnées des évaluations préalablement à la période des vacances scolaires. A ce jour, aucune étude ne prouve que des activités individuelles à l'extérieur, au grand air, soient à risque (y compris sur les remontées mécaniques où le masque sera obligatoire). Voilà donc une occasion de le vérifier en toute impartialité.

*« Malgré les désastres économiques et sociaux que cela a déjà engendré, la fermeture des stations à Noël a été décidée pour des raisons sanitaires afin de limiter le déplacement des populations. Mais compte tenu de la situation sanitaire actuelle, nous demandons expressément l'ouverture au 7 janvier des domaines skiabiles situés dans les régions où la situation le permet. Il est temps que le gouvernement jette un regard objectif sur ce dossier et respecte la parole donnée d'ouvrir le 7 janvier, car plus rien ne justifie que l'on interdise une activité qui se déroule en plein air et avec des protocoles sanitaires adaptés. Nos propositions sont concrètes, maintenant c'est au gouvernement d'agir »* a déclaré Alexandre Maulin, Président de Domaines Skiabiles de France.

Les vacances de Noël se sont terminées avec un recours massif à l'activité partielle, un taux moyen d'occupation des logements en chute de 70% et une baisse de plus de 80% de l'activité économique. En responsabilité, les territoires montagnards ont perdu 1,6 milliards de chiffre d'affaires qui s'ajoutent aux 1,4 milliards d'euros de mars dernier lors du premier confinement : rien ne justifie de prolonger plus longtemps cette situation.

### Contacts

Laurent Reynaud

Délégué Général de Domaines Skiabiles de France

04 79 26 60 70 - [l.reynaud@domaines-skiabiles.fr](mailto:l.reynaud@domaines-skiabiles.fr)

Alexandre Bérard

Alternative Media

04 76 12 01 33 / 06 45 42 95 46 – [alex@alternativemedia.fr](mailto:alex@alternativemedia.fr)

**Domaines Skiabiles de France (DSF)** est la chambre professionnelle des opérateurs de domaines skiabiles. Aujourd'hui il fédère 412 adhérents répartis entre 238 membres actifs (opérateurs de remontées mécaniques ou de domaines skiabiles), et environ 175 membres correspondants (fournisseurs, constructeurs, centres de formation, maîtres d'œuvre ...). Les domaines skiabiles constituent la source principale d'attractivité des stations de montagne. Acteurs déterminants dans la dynamique des stations, ils conditionnent l'activité économique des stations (commerçants, hébergeurs, professionnels du ski et de la montagne, etc.). Leur activité est indispensable pour fixer l'emploi et la vie sociale sur les territoires. Avec plus d'un milliard d'euros de recettes annuelles, 55 millions de journées-skieur et 18 000 salariés directs répartis en une vingtaine de métiers, la France est en position de leader dans le top 3 mondial avec les USA et l'Autriche. [www.domaines-skiabiles.fr](http://www.domaines-skiabiles.fr)